

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi 6 juin 2016, 19h30
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. Mathieu Bourque
M. François Roy
Mme Carmen Arseneault
M. François Pinard
M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02
2016-06-63 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue
02 Adoption de l'ordre du jour
03 Adoption du procès-verbal du mois de mai 2016
04 Approbation des comptes
05 Entretien cours d'eau
06 Logiciels municipaux (contrat de service)
07 Festival du cochon (fermeture rang Saint-Charles)
08 Congrès FQM 2016 (inscription)
09 Surveillance des travaux (pavage)

Correspondance

- Troupe du Coq à l'Âme (remerciements, contribution 2016)
- MTQ (fermeture rang Sainte-Marie, 30 mai au 14 octobre 2016)
- Municipalité amie des aînés (certificat de reconnaissance)

Varia :

Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03
2016-06-64 Adoption du procès-verbal du mois de mai 2016

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal du mois de mai 2016 tel que présenté et sans lecture.

Adoptée

04
2016-06-65 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement de 27 024.97\$ (comptes fournisseurs) et de 84 205.66\$ (AccèsD).

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale &

secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05
2016-06-66 Entretien cours d'eau

CONSIDÉRANT que la compétence des cours d'eau verbalisés est sous juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT la demande relative à l'entretien de la branche 3 de la rivière Carmel.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de transmettre la demande à la MRC de Nicolet-Yamaska.

Adoptée

06
2016-06-67 Logiciels municipaux (contrat de service)

CONSIDÉRANT le renouvellement du contrat de service pour l'entretien des logiciels municipaux;

CONSIDÉRANT que la compagnie Infotech offre de maintenir le service au montant annuel de 3 795\$ pour les années 2017 à 2020;

CONSIDÉRANT que le conseil estime élevé le montant de l'offre mais reconnaît toutefois la qualité du service.

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil de proposer à la compagnie Infotech un montant de 3 000\$ annuellement pour le renouvellement du contrat de service pour les années 2017 à 2020.

Adoptée

07
2016-06-68 Festival du cochon (fermeture rang Saint-Charles)

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser la fermeture du rang Saint-Charles, le dimanche 7 août 2016, afin de permettre des courses d'accélération de motos dans le cadre des activités du Festival du Cochon.

Il est également résolu de mettre à la disposition du Festival du Cochon certains équipements appartenant à la Municipalité. Le Festival sera responsable des équipements prêtés et devra remplacer lesdits équipements dans le cas où ils seraient endommagés. La Municipalité ne pourra être tenue responsable d'aucune réclamation de quelque nature que ce soit suite à l'événement.

Adoptée

08
Congrès FQM 2016 (inscription)

Le dossier est reporté à la prochaine séance du conseil.

09

2016-06-69 Surveillance des travaux (pavage)

CONSIDÉRANT la réfection des rangs Saint-Edmond, Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau (projet SPE-15009);

CONSIDÉRANT que la surveillance des travaux requiert un service professionnel d'ingénierie;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Génicité (P16-1101-00).

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu ce conseil de mandater la firme Génicité pour effectuer la surveillance des travaux de pavage au taux horaire stipulé au document du 3 juin 2016.

Adoptée

20h15 Période de questions

2016-06-70 Levée de la séance

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h25.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Silvie Leclerc
Directrice générale & secrétaire-trésorière